



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Office National des Forêts

La gestion des forêts domaniales franciliennes : une récolte discrète

21 juin
2023

Les forêts domaniales franciliennes

48 forêts domaniales, pour 73 000 ha, soit 6 % de la surface de la région

Des domaniales « historiques » (anciennes forêts royales et ecclésiastiques) et des forêts acquises par l'Etat au cours du XXe siècle

Une dominante de feuillus (90 % du volume sur pied) et en particulier de Chêne (50 %)

18 % de la population française sur 1,9% du territoire ; près de 100 millions de visites par an dans les forêts domaniales





Les orientations de gestion actuelles

En octobre 2017, l'Office national des forêts annonce par communiqué de presse la « fin des coupes rases » dans les forêts domaniales franciliennes.

Cette orientation sylvicole s'inscrit dans un cortège de mesures : évolution des conditions d'exploitation et de commercialisation des bois, structuration de la concertation avec les parties prenantes...

Une étape dans une démarche enclenchée par une conférence-débat en janvier 2012



Les orientations de gestion actuelles



Le traitement en futaie irrégulière partout

Une rupture sur le papier, après l'application quasi-générale du traitement régulier.

Former les personnels là où le traitement est déjà pratiqué, puis dans leurs propres contextes ; environ 500 jours de formation/an

14 réseaux de réseaux permanentes implantés ; 66 % de la surface couverte ; 3 140 placettes ; 49 111 arbres (re)mesurés



Au commencement, une crise...

Quelle gestion de la forêt ?

La forêt axonaise offre de multiples exemples de gestion et de valorisation, parfois très éloignés, endroits à l'image du massif de Saint-Gobain, qui apparaît comme en danger, avec une surexploitation dénoncée depuis des années. Les solutions peuvent venir des pratiques de la Thiérache, qui cherchent à valoriser la qualité des exploitations.

Un juge de paix pour nos forêts

Environnement Le nouveau médiateur devra concilier les attentes des promeneurs avec les exigences des exploitants

et élus ont déjà vu le jour. Mais l'ONF a voulu aller plus vite et plus loin avec ce médiateur. Il pourra expliquer que l'entretien d'un massif forestier se gère sur vingt ans (2004-2023 pour la forêt de Mont-

moines au Moyen Âge, codifiée sous Colbert et affinée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ces deux prochaines années, le médiateur fera donc le tour des comités de gestion afin de vérifier ses méthodes et procé-

discu- sinof- nes. F- moins- à blar- tion i- de gr- La fo- -Notr- cette i- avec- forêt- anim- les, p- pliqu- Mart- de Sa-

L'Office national des forêts (ONF)

FONTAINEBLEAU Les coupes rases font réagir, notamment les écologistes

Polémique sur la gestion du massif forestier

sant place à un paysage de guerre. Interprétées comme un massacre, ces coupes intempestives, par exemple en forêt de Montmorency, ont suscité un tollé et ont conduit à instituer la nomination du médiateur. Obsédant pourtant aux règles de la sylviculture, ces abattages ont mis au pied du mur l'ONF.

« En tenant compte de cette nouvelle sensibilité du public, nous nous sommes demandé comment mieux faire comprendre notre démarche : la forêt de Montmorency accueille quatre millions de visiteurs par an », souligne Pascal Viné, DG de l'ONF. Douze comités de gestion (onze dans l'Ouest parisien, un à Fontainebleau) réunissant associations de défense de la forêt, exploitants

au bon moment, un arbre doit être abattu à maturité pour obtenir un bois de qualité. Une coupe précoce ou tardive dégrade cette qualité. Et si l'Île-de-France dispose d'une si belle forêt, elle le doit à l'héritage d'une sylviculture élaborée par les

non du public, a organisé un ou rencontres plus « pa- Le m- faire pre- n'attend- reformu-



F. Aghdoui/Urba Images Server

exces- faire- cinq- tentis- A cons- Sauvo- (www-

Quel avenir pour les forêts domaniales d'Île-de-France ?

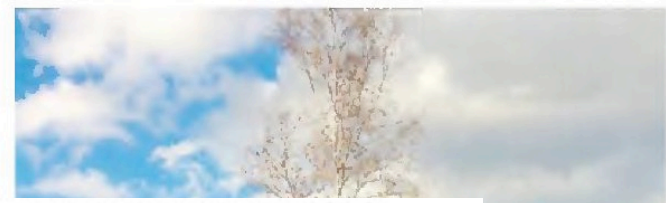
« Les forêts d'Île-de-France ont une histoire riche et une gestion complexe. L'ONF doit trouver un équilibre entre les besoins des citoyens et ceux des exploitants. La nomination d'un médiateur est une étape importante dans ce processus. Nous espérons que cela permettra de clarifier les rôles et de trouver des solutions innovantes pour la gestion durable de nos forêts. »

« L'ONF a travaillé ces deux dernières années sur cet enjeu et va encore avoir besoin d'une année pour l'analyser. Il y a des débats à mener lors du comité de gestion, il y aura une présentation intermédiaire avec des conclusions et des orientations que l'on proposera de mettre en œuvre. L'objectif est de créer un cadre de gestion qui tienne compte de la diversité des usages et des attentes des citoyens. »

Touche pas à ma forêt !



ONF vient nommer médiateur pour les tensions entre exploitants et usagers massifs



Environnement • "Sauvons les arbres" veut faire évoluer le mode de gestion de l'ONF

Quelles coupes pour la forêt ?



« Les coupes rases ont suscité beaucoup de réactions négatives. Nous sommes conscients du fait de couper, c'est la façon dont la coupe est gérée qui nous convient. L'ONF doit être plus transparent sur ses choix et écouter les associations. »

L'ONF mène actuellement deux études

L'ONF ne le cache pas : la coupe de bois représente la première recette

SAUVONS NOS ARBRES



... avec de nombreux précédents

—

Entre 1853 et 2015, 9 projets d'aménagements pour la forêt de Fontainebleau :

- 5 n'ont jamais été approuvés par les ministères de tutelle
- 3 seront modifiées avant échéance et/ou rendus caducs avant terme.
- Le 9^e préconisait le traitement en futaie jardinée

En 1861, officialisation des séries artistiques

La « coupe rase » constamment au cœur des débats






... avec de nombreux précédents

Une variété des modes de traitement de fait, avec une intensité variable, jusqu'au milieu du XX^e siècle

La généralisation sur le papier du traitement en futaie régulière viendra avec la création de l'Office national des forêts, qui sera parachevé dans les années 1980

Une gestion censurée

Types de forêt	Situation des surfaces régénérées lors du précédent aménagement	
	Par rapport à ce qui était prévu	Par rapport à la surface d'équilibre
Forêts soumises à pression urbaine, fréquentées sur leur quasi-totalité	33%	35%
Forêts situées en milieu rural, mais plutôt exposées	87%	88%
Forêts rurales peu fréquentées	80%	116%





Bilan et perspectives

Une récolte rétablie aux alentours de 220 000 m³/an, dans un climat moins tendu.

Mais il reste un motif de tension : la récolte est-elle un objectif à part entière, ou un moyen ?

M. GRENEAU, 1914: « Parmi les griefs innombrables adressés (...) à l'Administration forestière, le principal, celui qui résume tous les autres, consiste à dire que la forêt (...) est exploitée d'une façon industrielle, (...) traitée comme une usine à bois ».

Une revendication persistante pour changer de modèle, à l'origine de tension





Office National des Forêts

Merci pour votre attention.